



MONACO - LA ROUSSE - SAINT ROMAN

VENTE

2 450 000 €

## 3 PIÈCES - LA RADIEUSE

TYPEBIEN\_IMMEUBLE **La Radieuse**

SUPERF. TOTALE **50 m<sup>2</sup>**

LOI(S) **Loi 887**

NB DE PIÈCES **3**

CHAMBRE(S) **2**

SALLE(S) DE BAIN **1**

VUE **PAS DE VUE**

EXPOSITION **EST**

### PETIT 3 PIECES ENTIEREMENT RENOVE

Petit 3 pièces de 50m<sup>2</sup> complètement rénové, à deux pas du centre ville, proche de toutes commodités et des plages par un ascenseur public situé sous la résidence.

L'appartement est vendu avec une cave.

Sous loi 887

La loi 887 impose au propriétaire l'obligation de consentir au locataire un bail de six ans, reconductible pour des périodes de six ans. Toutefois, le locataire peut se libérer de son bail chaque année. Les appartements soumis à la loi 887 peuvent être loués uniquement à des ascendants, descendants, conjoints du propriétaire ou à défaut :

- Des personnes de nationalité monégasque
- Des personnes domiciliées à Monaco depuis plus de cinq ans et qui exercent une activité professionnelle depuis plus de six mois
- Des personnes travaillant à Monaco depuis au moins cinq ans

### 3 PIÈCES - LA RADIEUSE

